

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue du 25 Mai n. 67.

MONSIEUR LE PATRIOTE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête excepté. On s'abonne au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS

Jeudi 1er Juin—Bataille de Siez (Italie), par le général Kleber (1796).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTÉVIDEO.

(Extrait du Britannia.)

ROSAS ET SON SYSTEME.

LES AGENTS ÉTRANGERS. — LE COMMODORE PERVIS — D. MANUEL ORIBE. — LE BRITISH-PACKET ET LA GACETA MERCANTIL DE BUENOS-AYRES.

Une grave responsabilité pèsera toujours contre la plupart des agents qui, depuis douze ans, ont représenté les nations étrangères dans le Rio de la Plata. Il peut s'en trouver quelques-uns parmi eux qui se moquent aujourd'hui de cette responsabilité par laquelle leur honneur, leur capacité et leurs sentiments se trouvent compromis, parce qu'un grand nombre d'entre eux sont sous l'influence des passions engendrées par la lutte ardente qui nous dévore. Il peut se faire aussi que certains gou-

vernements étrangers ne comprennent pas, encore aujourd'hui, la conduite imprévoyante et coupable de leurs représentants; parce que, ces agents seuls leur servant d'organe pour connaître ces pays, ils reçoivent naturellement par ces esprits faussés des renseignements faux.

Mais le silence des passions doit se faire à la fin: la voix de la vérité doit pénétrer sans mélange dans les cabinets; tous alors, représentants et représentés, connaîtront la justice et la gravité de la responsabilité dont nous parlons. — Nous allons nous expliquer.

Il y a douze ans que Rosas jeta résolument le masque pour établir sur les rives du Rio de la Plata un système de gouvernement, dont les bases sont l'ignorance et le mensonge; dont les moyens d'action ont été constamment la corruption, l'outrage, les spoliations et la mort, et dont le but est l'anéantissement éternel de toute idée de morale, de civilisation et de progrès, et sa domination illimitée dans ce pays comme celle de Francia, son modèle, dans le Paraguay.

Les éloges de ses salaires et de ses paraites, la phraséologie dépourvue de sens avec laquelle ils ont prétendu déguiser ses attentats, n'ont jamais pu faire illusion à tout homme de probité et de jugement. Les faits détruisaient les paroles.

Tous les établissements littéraires et scientifiques, toutes les institutions d'humanité ont cessé d'être subventionnés par le gouverne-

ment; les premiers sont fermés depuis plusieurs années; la charité privée soutient les autres. Le portrait de Rosas, reçu aux portes des temples par les prêtres en surplis, a été cent fois porté en triomphe au milieu des cantiques et de l'encens, et placé à côté même du saint tabernacle. L'entrée des temples et la communion de l'Église, ont été refusés à ceux qu'on intitulait Unitaires; leur extermination a été prêchée du haut des chaires, comme une vertu évangélique comme une obligation chrétienne. Les confiscations en masse, et la vente à vil prix des biens confisqués, ont été publiées officiellement par la presse. Les fortunes immenses dont furent revêtus tout à coup des hommes hier pauvres et prolétaires, et l'indigence soulaine de familles naguère opulentes et honorables, prouvent d'une manière péremptoire la corruption et le changement violent de la propriété. Les têtes de citoyens paisibles et notables ont été promenées suspendues dans des voitures, ou exposées en public dans des bucheres; bien plus, on a discuté officiellement avec un ami français, investi d'un haut caractère diplomatique, si une de ces têtes, ainsi coupée, était française ou espagnole. Celle de Zelarayan, traîné depuis les campagnes du Sud, a été exposée dans la salle de Rosas, en présence de sa famille; et Lucio Mancilla, son beau-frère, décoré du titre de général, a insulté M. Mandeville, ministre plénipotentiaire de l'Angleterre, en lui mon-

FETILLETON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

PREDICTIONS.

(Suite).

—Avant ou après sa mort? demanda Arthur d'un ton gouaillard. Et se retournant de mon côté en souriant: Le boulet sera pour moi, et la décoration pour toi. L'astrologue aura confondu tout cela dans sa barbe. Continue, dit-il à sa cousine.

—Il m'a dit aussi que quelqu'un de ma connaissance ferait un grand voyage.

—Parbleu! je le crois bien: nous allons en Bavière.

—Et que je ferais un mariage superbe.

—J'en accepte l'augure. Va toujours.

—Il m'a dit encore que la personne que j'aimais, toi par conséquent, aurait un entretien particulier avec un grand monarque de la terre, relativement à une princesse étrangère, et qu'il mourrait ensuite comblé d'honneurs et de richesses, sans enfants.

—Décidément M. Mirobolando n'est qu'un imbécile et un mauvais plaisant! Ensuite!

—Ensuite il m'a dit toutes sortes de choses dont je ne me souviens pas bien: que j'aurais des diamans, des cachemires et une calèche. Ah! j'oubliais, dit Enlalie en changeant d'inflexion de voix, que je deviendrais veuve avant l'âge, que je serais duchesse, enfin une foule de niaiseries auxquelles on ne peut croire. Quel bonheur cependant si tout cela pouvait se réaliser un jour!

—Même le veuvage! s'écria Arthur d'un ton comique. Eh bien! merci de la prédiction! celle-ci est un peu trop forte! Toi duchesse! Mais c'est voler effrou-

tément l'argent du public! Je deviendrais donc duc, moi?

—Ne te fâches pas: le magicien n'a pas parlé de toi.

—Tu as raison; mais alors je te demande d'avancer ta protection.

—Et moi de même, mademoiselle, dis-je en m'inclinant.

Deux jours après cette promenade, Saint-Laurent et moi, nous prenions la malle-poste pour aller à Munich, où était le dépôt de notre régiment. Nous y arrivâmes un mois avant que le traité de paix entre la France et l'Autriche fût signé. Nous étions à la fin de 1809, année de prodiges pour la grande armée qui avait illustré à jamais les plaines de Wagram. Rien n'avait manqué à sa gloire. Elle se reposait de ses fatigues dans les environs de Vienne, où Napoléon l'avait concentrée. Notre division était venue prendre ses cantonnements dans les villages qui avoisinaient Neuwiedell, à peu de distance d'un antique château, bâti sur une éminence, à une quinzaine de lieues tout au plus de Schenbrunn, où l'empereur avait établi son quartier-général. Ce vieux manoir, quoique dans la position la plus pittoresque, avait été entièrement abandonné depuis la mort de Joseph II, frère de la reine Marie-Antoinette et oncle de l'empereur d'Autriche. Il était même devenu un lieu d'effroi pour les habitants des environs, qui racontaient mystérieusement que, la nuit, l'ombre de Joseph II, enveloppée de son linceul, en parcourant les longues galeries désertes, une torche à la main. Dix, vingt, cent personnes l'avaient vue; elles avaient parfaitement reconnu l'ancien monarque.

La plupart des officiers de notre régiment logeaient et prenaient leurs repas chez un nommé Spielmann, brave homme d'un caractère fort superstitieux. Un jour que nous attendions le dîner, notre hôte, pour nous faire patienter, ayant amené la conversation sur le château de

Neuwiedell, nous racontâmes quelques-unes des apparitions merveilleuses dont il avait été le théâtre, avec un ton de bonhomie tel qu'il produisit un grand effet sur l'esprit de Saint-Laurent, naturellement porté au mysticisme. Il avait gardé le silence pendant ce récit, que nous avions fréquemment interrompu, non surtout, par des exclamations ironiques et de bruyants éclats de rire. Saint-Laurent, seul, avait écouté attentivement Spielmann. Lorsqu'il eut achevé de parler:

—Eh bien! lui dit-il le regard animé, si vous voulez m'indiquer le chemin du château, je me fais fort d'y passer une nuit et de prouver aux habitants de ce pays que son S. M. Joseph II ne revient que dans leur imagination. Je serai plus: si, comme je le suppose, le spectre n'est qu'un adroit coquin, en chair et en os, qui ne cherche qu'à exploiter à son profit la crédulité des honnêtes gens, je m'engage à lui couper les deux oreilles et à vous les apporter comme preuve de ce que j'avance.

—Oh! mon officier, répliqua vivement Spielmann, renoncez à ce projet, car il pourrait vous en arriver malheur. Heidehoff, jeune et brave soldat, a voulu tenter de voir seulement le revenant. Hélas! il ne l'a que trop bien vu, le pauvre garçon! Il a perdu la raison: aujourd'hui, il est fou à lier.

—Bast! fit Arthur, j'ai la tête bonne, moi! et mon parti est pris. Demain soir, sans remise, j'irai faire connaissance avec l'oncle illustre de l'empereur d'Autriche.

Nous défîmes notre camarade d'exécuter ce projet: il se contenta de nous répondre d'un ton résolu:

—Eh bien! vous le verrez; seulement, attendez vingt-quatre heures encore.

E. Marco de Saint-Hilaire.

(La suite au prochain numéro.)

(Sécl.)

l'écrit du colonel Borda, ennan par don manuel Oribe. ants de nations civilisées et re ces faits de leurs yeux; ils nier. Ces faits révélaient avec le éloquence un système de crimes, qu'aucune parole ne Les agents dont nous parlons e système dans sa difformité; irfaitement toutes ses tendan du tressaillir d'horreur lors- ouvés en face de cette idée, égale de gouvernement pour- leurs propres pays.

pendant; ils ont porté véné- au fondateur, au sout en, au né de cet exécrable système! e, en Europe ou dans la libre el, n'a dénoncé au monde un ats immenses, avec l'appui de table d'un agent accrédité. que quelques-uns d'entre-eux x ce fut toujours pour faire nme et du système.

Parish, le premier coupable éatura l'opinion et les senti- gouvernement et de sa nation, utant plus dangereux, que les etés qu'il renferme et qu'il sont recouvertes d'un style te l'apparence de l'impartial- eur. L'amiral Mackau, témoin ssacres d'octobre 1840, n'en ardent défenseur, devant le

de l'homme qui lui jeta au les négociations, la tête de n Henrique Mendevilla, mi- tiaire de la Grande-Bretagne, les dirige pas, les publications lu *British-Pocket*, publica- s, qui, en langue anglaise, on- mpatriotes; et cela, parcequ'ils

chef de la station de S. M. B. ils ne pouvaient implorer du sous le régime arbitraire de nnaissent aucun droit; de mé- appuye et prône la circulaire

er avril, dans laquelle Oribe angers résidant à Montevideo et à la mort.

a fait, toutes les fois que les ont élevé la voix. L'Europe e bonte que depuis vingt ans stient dans les nouveaux états gents consulaires et diploma- ts n'ont rendu aucun service,

ne utilité réelle, ni pour la po- ets, ni pour les productions, commerce des pays qu'ils re-

nt pas, parcequ'ils ne s'étaient ine de les étudier, les causes des désordres auxquels ils as- érigé en principe qu'il est im- rverner ces pays autrement

utisme de fer, qu'ils ont décoré cernement) sortis: leur aveu- , et leurs compromis ensuite

à appuyer la domination des- ber crédit à l'horrible système aordinaires, en lui attirant les gouvernements européens; et corrosive de ce système irret- tal eut annihilé le commerce,

tre la richesse, eut décimé les somnatrices. alors, alors encore gers ont trompé leurs gouver-

puissance européenne qui reconut nouveaux états fut l'Angleterre, qui

nements et leurs compatriotes, en expliquant faussement ces résultats, qui, en blessant des intérêts réels, commençaient à éveiller l'attention des centres manufacturiers de l'Europe.

Cette assertion exige des preuves. — Sans les chercher, car en vérité ce serait indigne de nous, ni dans l'article que l'amiral Mackau fit publier par son aide-de-camp Page, dans la *Revue des deux Mondes*, ni dans les paroles que prononça celui-ci à la tribune de la chambre des pairs, pour justifier le traité auquel il devait de siéger dans cette chambre, nous les prendrons précisément dans le livre de sir W. O'Brien *Paris*. Et nous préférons agir ainsi, non-seulement parce que cette publication est la plus sérieuse et la plus authentique qui ait été faite jusqu'à présent par des agents diplomatiques sur le Rio de la Plata, mais encore parce que c'est l'ouvrage d'un Anglais, fait en vue de l'Angleterre, dont le commerce est le plus étendu et le plus important dans ce pays.

(La suite au prochain numéro).

Le sénat et la chambre des représentants de la République Orientale de l'Uruguay, réunis en assemblée générale, sanctionnent la suivante

LOI

Art. 1. Le pouvoir exécutif est autorisé à procéder à l'acquisition de vingt lieues ou de soixante douze mille cuadres carrées de terre labourable, destinées à fonder des villes sur trois points ou plus du littoral de la République, à son choix.

Art. 2. Il est également autorisé à acquérir cinquante mille têtes de bétail.

Art. 3. Les terres et animaux dont parlent les articles précédents, seront distribués, à titre de récompense, entre tous les étrangers qui ont pris ou qui prendront les armes dans les légions déjà formées de volontaires français et italiens, ou qui par la suite s'organiseront sur le même pied et serviront activement dans ces légions pendant la présente guerre.

Art. 4. Le P. E. procédera dans le plus bref délai à la distribution susmentionnée, en ayant soin de donner dans cette opération la plus grande intervention possible aux récompensés, soit au moyen d'une commission par eux nommée, soit de toute autre manière convenue avec eux.

Art. 5. Que la présente loi soit communiquée, etc.

Salle des séances du sénat, Montevideo, 19 mai 1843

Lorenzo J. PEREZ, vice-président.
Juan A. LABANDEIRA, Secrétaire.

Montevideo, 29 mai 1843.

Que la présente soit accomplie, qu'il en soit donné reçu et qu'elle soit publiée.

SUAREZ,

SANTIAGO VASQUEZ.

Le chef politique et de police du département, d'accord avec l'autorité supérieure, ordonne:

Art. 1er. Trois jours après la date du présent édit, tous les possesseurs, à quelque titre que ce soit, des articles suivants:

Armes tranchantes, ou armes à feu, balles de plomb ou fer, plomb en barre ou de toute autre classe, plomb de chasse et pierres à fusil, bâches, pics ou pioches, et peles,

Présenteront à la police une liste écrite et signée de ce qu'ils ont en leur pouvoir, quels que soit le nombre et la qualité.

Art. 2. La note indiquée par l'article antérieur sera présentée double, et une d'elles sera rendue aux intéressés au même instant, après avoir été signée et scellée par la police, laquelle leur servira de preuve d'avoir rempli cette disposition.

Art. 3. Le fait de ne pas manifester les articles désignés ci-dessus, ou de le faire frauduleusement, sera considéré et traité comme un acte d'hostilité ouverte contre la République.

Art. 4. Celui qui, par quelque circonstance que ce soit, aurait des armes de l'Etat, Les présentera dans le même délai au département de la police.

Art. 5. Le fait de trouver des armes de cette classe dans les habitations, suffira pour que celui qui l'occupe soit sujet aux peines établies contre les actes d'hostilité envers la République, s'il ne justifie à l'instant même qu'il les tient pour le service public, avec autorisation de l'autorité compétente.

Art. 6. Que le présent soit publié par édit et dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, 29 mai 1843.

ANDRES LAMAS.

HOPITAL FRANÇAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance. ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont qu'à se présenter à l'hôpital, rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

AVIS.

Les personnes qui ont confectionné des effets pour les chasseurs basques, et dont le paiement ne serait pas effectué, sont priées de présenter leurs bons chez M. Oyenard, dans les 48 heures à partir du premier juin 1843.

Le sieur Lamets, armurier, fait savoir aux Volontaires de la légion qu'ils trouveront chez lui des couteaux-sabres de sa confection, disposés à propos et à un prix modéré. Rue du 25 Mai, n° 2

FRANCE.

Saint-Pierre, 13 février 1843.

DESASTRE DE LA POINTE-A-PITRE,

(Suite et fin.)

Faut-il parler de l'admirable conduite de M. de Barmont au milieu de toute cette population sans aide et mourant de faim; faut-il vous faire voir les malheureux obligés de sucer un morceau de canne à sucre afin de se désaltérer. Vous retracerai je le tableau de cette députation de la ville de la Pointe-à-Pitre venant recevoir celle de Saint-Pierre, le maire couvert d'une casaque de mitel, et au milieu de tout cela le gouverneur en armes, cherchant à donner à tout le monde une résignation qu'il n'avait peut être pas lui-même, tant il voyait la gravité du mal et l'impossibilité de réparer un aussi grand désastre! Je ne dirai rien non plus de M. le contre-amiral de Moges, dont la destinée semble être de secourir les grandes infortunes. Singulière fatalité! Ce même homme qui, il y a quatre ans, assistait à la ruine de la capitale de l'île, qu'il était chargé de gouverner, encaissé par un tremblement de terre, est appelé aujourd'hui à porter secours à une autre ville également renversée par le même fléau. Je ne puis dépeindre de pareilles scènes. Ce ne sont que les principaux faits que je consigne ici. Le temps presse. A un autre à faire au plus le gattica.

L. B.

M. le Maire de Saint-Pierre.

Monsieur,

Désigné spontanément, jeudi dernier, sous l'impression de la nouvelle du désastre arrivé à la Pointe-à-Pitre, pour aller porter à nos compatriotes l'expression de nos vives sympathies, pour savoir en quoi nos secours pourraient leur être les plus utiles, nous n'avons pas reculé devant une si douloureuse mission; nous l'avons remplie et nous avons l'honneur de vous en rendre compte.

Grâce au zèle, à l'activité de M. de Barmont, commandant la Doris, nous arrivâmes vendredi dans la nuit, quelques heures après le steamer Gomez, dans les passes de la Pointe, l'incendie qui dévorait la ville nous servant de phare pour entrer. Sitôt que le jour nous le permit, nous nous réunîmes à terre accompagnés de MM. de Barmont et Desfontaines.

Du milieu des ruines jonchées de cadavres, s'avangant vers nous l'honorable M. Champy, maire de la ville, accompagné de M. Leger, son adjoint, et ce fut avec des paroles qui partent du cœur, sous l'impression d'une suite et profonde douleur, qu'il nous chargea, en son nom et au nom de tous ses administrés, de témoigner à vous, monsieur le maire, et aux habitants de la Martinique, la bienfaisante émotion que lui faisait éprouver notre démarche et les secours que nous apportions.

Ici la plume s'arrête; jamais, monsieur le maire, nous ne pourrions faire passer dans votre esprit l'idée exacte de l'horrible destruction qui est venue, en un instant, anéantir cette belle cité. Nous ne pouvons que vous dire qu'il ne reste plus pierre sur pierre, que tout ce que le terrible fléau avait laissé debout a été renversé, détruit par un autre fléau: le feu. Sous ces ruines qui formaient encore, sous ces amas de pierres noircies par le feu, tachées par le sang, le tiers de la population a été enseveli. A peine deux cents personnes blessées, mutilées, ont pu être arrachées à la mort et envoyées à la Basse-Terre et dans les campagnes environnantes. Nous tenons ces horribles détails de M. le maire, et quoique aucun document ne puisse en certifier l'exactitude, nous ne pouvons les croire exagérés.

Avant notre arrivée, les travailleurs manquaient, et quel que grande que fût l'activité déployée par les personnes courageuses qui s'étaient dévouées bénévolement, six cents morts à peine avaient été retirés des ruines. Plusieurs rues, et les plus populeuses, n'avaient pu être fouillées; celles de la Martinique, des Abysses, une grande partie des quais étaient telles que le fléau les avait faites. Mais grâce aux cinq cents hommes des bâtiments de guerre que M. le contre-amiral de Moges venait de mettre à la disposition de la municipalité, on espérait retirer des ruines les nombreuses victimes qui y étaient ensevelies.

Parmi les divers noms que nous avons pu recueillir se trouvent MM. Grandpré, Cardose, la famille Cotin, la famille Garcia, les onze personnes composant la famille Nadeu des Isles, dont le chef seul a survécu, MM. Margand, Jerrasse, Deville, péa, etc., etc.

L'ordre venait d'être donné à l'artillerie d'abattre par le canon les murs encore debout: cette mesure, devenue nécessaire pour sauver la vie des travailleurs, peut donner une idée des terribles effets de ce fléau.

M. le gouverneur Gourbeyre arrivait du Moule. Là aussi, il y a eu des victimes à pleurer; sur les cent et quelques sucrières qui se trouvent dans le quartier du Moule et dans ceux environnants, dix sept Moulins étaient restés debout.

La ville de la Pointe-à-Pitre, il y a quelques heures encore, si riche, si belle, si pleine de vie, n'est plus qu'un monceau de ruines. Ceux qui, par miracle, ont pu échapper à la mort, ont fui d'un lieu qui n'offre plus d'asile. C'est cette désolation qui a fait comprendre à M. le maire que les secours envoyés d'ici suffiraient pour le moment, et que ceux dont ils ont le plus pressant besoin sont des bois de charpente.

Voilà, monsieur le maire, les détails affligeants de ce que nous avons vu et ce que nous avons entendu. Jamais désastre plus grand n'est venu terrifier nos malheureuses populations. Puissent-elles trouver encore dans les sympathies généreuses de la République les mêmes secours, le même encouragement qu'à trouvé, il y a si peu d'années, la ville du Fort-Royal!

Nous avons l'honneur, etc.

N. MONTES, P. RUIZ, BETSAC Jr.

CHAMBRE DES DEPUTES.

PRÉSIDENT DE M. SAUZET.

Séance du 2 mars.

L'ordre du jour est la suite de la discussion du projet de loi relatif aux fonds secrets.

M. de Lamartine.—Il ne s'agit ni pour moi ni pour l'opposition de changer des ministères; il s'agit, tout le monde l'a répété depuis quelques jours, et je le répète de nouveau, il s'agit de plus, il s'agit pour l'opposition, de changer la politique tout entière. (Sensation.—Parlez! parlez!)

Ne serait-ce pas, en effet, un jeu pour ainsi dire puéril et indigne de nous; ne serait-ce pas quelque chose d'illusoire, pour un grand et sérieux parti politique, que de venir ici simplement contester sur des noms propres, sans attaquer le mal sous tous les noms propres; que de faire servir l'opposition comme de bélier pour enfoncer successivement les portes de tous les ministères; et de rester toujours avec la certitude d'avoir à combattre le lendemain les hommes qu'on y a fait entrer?

Non, messieurs, telle n'est pas, telle n'a jamais été, telle ne sera pas la conduite de l'opposition dans ce pays.

Au centre.—Vous n'en savez rien!

A gauche. Oui, très bien! continuez.

M. de Lamartine.—L'opposition a d'autres pensées et d'autres devoirs; elle a d'autres devoirs, je le répète, des devoirs plus rigoureux, ne l'oubliez pas; il y a quelque chose de plus sérieux que l'hostilité même contre tel ou tel cabinet; c'est l'indifférence pour tous les cabinets, qui viendraient ici personifier le même système. (A gauche. Très bien! très bien!)

C'est donc, je le répète, le système que je viens à mon tour essayer de combattre à cette tribune; je l'ai combattu, il y a quelques jours, sous le rapport intérieur, comme l'honorable M. de Tocqueville l'a fait tout à l'heure avec tant de talent.

Je viens aujourd'hui essayer de combattre le même système en ce qui concerne l'extérieur.

Je résume en deux mots le système, la pensée directrice qui a conduit toute la politique du gouvernement français depuis quelques années. (Exclamations au centre.)

M. Chégaray, avec feu.—Dites plutôt le système des ministères!

M. de Lamartine.—Des ministères, si vous voulez. Si l'honorable membre qui m'interrompt à quelques doutes sur mes intentions, je suis tout prêt à les expliquer.

On m'a accusé hier indirectement d'avoir prononcé le mot de système; on m'interpelle aujourd'hui pour savoir ce que j'entends par ma pensée directrice. (Non! non!—Parlez!—Chat! chat!—Profonde attention.)

Soyez convaincus, messieurs, que j'entends aussi bien que vous les devoirs de député à cette tribune; soyez convaincus qu'aucune intention qui dépasse les limites de la constitution et des droits de cette chambre, n'est jamais émanée de ma pensée. Je sais que la constitution se compose de trois choses; d'abord, de cette prérogative inviolable vers laquelle ne remonteront jamais que notre respect et notre reconnaissance, en suite de mi-

nistère, enfin de la pensée directrice qu'on m'accusait d'avoir nommée tout-à-l'heure, c'est à dire de système, de cet ensemble, de cette série, de cette tradition des pensées politiques qui se déterminent, qui s'accomplissent, qui se succèdent dans des ministères, vivans et personnifiés devant nous. Voilà ma pensée tout entière. (Vive agitation.)

La pensée du système me paraît reposer sur une double erreur, sur un double malentendu.

On a inspiré de la défiance; on nous a représentés à nos propres yeux comme un peuple toujours prêt à des ébullitions nouvelles et à déborder pour aller sonner de nouveau dans le monde la propagande et la conquête.

D'un autre côté, on a représenté à la France les puissances dont se compose l'équilibre européen comme réunies en un seul faisceau, en une coalition toujours debout, toujours animée, toujours passionnée contre nous, et disposée à nous fermer toute place légitime dans la politique du monde.

Je dis que cette pensée est une double erreur.

La révolution de juillet, dans sa plus grande ardeur, a su s'arrêter. Casimir Périer a montré qu'il n'y avait aucune incompatibilité entre une grande et sérieuse liberté, en France, et les établissements monarchiques qui possèdent le reste du continent.

Quant à l'odieuse pensée que l'Europe est ligée en un seul faisceau contre nous, toujours prête à renouveler la coalition de Pultitz, voilà ce qui n'est plus vrai, et ce qui cependant nous fait ajourner tout, et toujours, et partout, voilà ce qui nous rend impossible toute alliance et tout système.

Permettez-moi de vous le prouver en très peu de mots, et avec cette évidence qui dispense de bien des paroles. (Parlez! parlez!)

Je parlerai d'abord de la Russie; elle ne craint plus rien du côté de la Pologne qui lui a donné tant d'inquiétudes après 1830.

Mais il faut une France, forte, puissante, réelle, pour peser au besoin, tantôt sur l'Allemagne, tantôt sur l'Angleterre, et lui laisser ainsi pour des éventualités futures, sa liberté d'action en Asie où elle est avec l'Angleterre en contact et en rivalité sur une échelle de sept cents lieues.

Je passe à l'Autriche: elle a eu aussi des inquiétudes pour ses provinces d'Italie, elle a craint que les idées françaises ne passassent une seconde fois le Rhin et les Alpes. Mais n'a-t-elle pas des intérêts plus graves à ménager, et qui lui font une nécessité de l'existence d'une France active, d'une France forte et pesant de tout son poids dans la balance de l'équilibre européen. L'Autriche est une puissance négociatrice, c'est une puissance dont la temporisation est la force; c'est une puissance dont la sagesse se compose des fautes des autres. (Mouvement.)

L'Autriche a besoin d'un contrepois contre la Russie et la Prusse. Ce contrepois c'est la France.

La Prusse est une sorte d'improvisation de la victoire; c'est un germe machiavélique jeté au comble de l'Allemagne par le génie habile et pervers du grand Frédéric; c'est une puissance qui s'est enrichie et qui s'enrichira tous les jours davantage de tous les démembremens d'influence, de force et de nationalité. Elle pèse sur nous sur le Rhin. Mais, dans un moment où elle tend à s'assimiler commercialement les nations allemandes, elle a surtout besoin de paix.

La Prusse a besoin de la paix; la Prusse a besoin de vous, de votre existence forte, respectée, active. Donc, elle a besoin de vous contre l'Autriche et la Russie.

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTVIDEO.

Arrivés du 31 mai

Londres, en 67 jours, Brick Danois Cimbris & Kamsley, avec 36 boque verrerie et cristaux, 33 barils munition un caisson fuyane, 100 barils clous, 800 barils peinture, 20 idem blanc d'Espagne, 120 poudres huile, 6 ballots toile à voile, 17 caissons huile, 3 barques peinture blanche, 30 barils godron, 21 caisson genièvre 6 barriques idem 200 barils de poudre un caisson de montres, 145 caisson canelle, 890 ballots effets.

Maldonado, paquebot Perle avec des animaux.

Buenos Aires, Brick goélette de guerre brésilien Argou.

AVIS DE POLICE.

Par ordre de M. le chef politique et de police, on prévient le public qu'à dater de ce jour, 22 mai, les amendes qui seront imposées, pour contravention aux édits de police en vigueur, ne devront être payées que d'après un reçu imprimé qui énoncera la valeur, et sera signé par le sousigné, et le commissaire respectif, et scellé du sceau du département.

Mont video, 22 mai 1843.

MELENZ.

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants Mr. Le Centre s'engage d'apprendre aux amateurs la manière de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Pour apprendre à faire la poudre à Canon et de chasse.
 2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité.
 3. Idem pour la poudre de fusil à piston.
 4. Idem pour faire la poudre de Jupiter tonnant.
 5. Idem pour faire le Cidre à la perfection.
 6. Idem pour faire du bon vinaigre avec de l'eau.
 7. Idem pour Graver sur le fer blanc.
 8. Idem pour Graver sur le fer ou acier.
 9. Idem pour Graver sur les oeufs d'autruche.
 10. Idem pour argenter le Cuivre soûlé.
 11. Idem pour Cuivre le fer.
 12. Idem pour faire les arbres de Saturne.
 13. Idem pour changer le vin rouge en blanc.
 14. Idem pour souder le marbre rompu.
 15. Idem pour souder à l'instant une Barre de Fer.
- Les personnes qui voudraient bien l'honneur de leur confiance s'adresseront chez Lelievre en face M. Roullier au café de la Cocarde depuis 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc., etc.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

On trouvera à l'imprimerie du *Patriote* réunis dans une seule feuille la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Veillons au salut de l'Empire* et la *Parisienne*.

AUX VOLONTAIRES FRANCAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, à se faire inscrire hors du marché, maison Estoves, près du Café de l'Uruguay.

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat

Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles, et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français,
THEBAUT.

AVIS DIVERS.

Nous avons déjà eu l'honneur de prévenir le public de l'infidèle conduite du nommé Etienne Lacasse, natif d'Oloron (Basses-Pyrénées), employé de notre maison, que nous avons mis à la disposition de la police pour cause de vol; et où il attendait instruction de son procès, nous avons même annoncé que, n'ayant pu obtenir de lui avec complet de ses fautes, les personnes qui auraient eu quelques relations d'affaires avec lui en dehors de notre maison, étaient priées de nous en donner connaissance, étant à la recherche de plusieurs objets importants qui ont été volés par lui et qu'il aurait pu vendre.

Ce jeune homme s'est échappé des mains de la justice qui est à sa recherche, c'est pourquoi, et avec son autorisation, nous réitérons aux personnes qui pourraient le connaître, notre invitation de nous donner avis des relations qu'ils auraient pu avoir avec lui et à le faire ariêter en quelque lieu où il se trouve.

Une récompense sera remise à la personne qui pourra indiquer la retraite de cet individu.

Montevideo, le 25 mai 1833.

P. S. Les personnes qui seraient quelques éclaircissements à donner sur ledit Etienne Lacasse pourront s'adresser à la Tienda de la Ville de Paris, rue Zava.

Pothier et Letourneau.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS.

Le capitaine de la 3e compagnie du 4e bataillon fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie, et qui n'ont pas reçu leurs habillements, de vouloir bien passer chez M. Bruel, rue du 25 Mai (près la Bouena Vista), où il leur en sera délivré.

Le commandant de la compagnie.
LATOIR.

On demande une servante basque Française pour la cuisine, et le soin de ménage. On est susceptible à une bonne conduite et à la confiance. S'adresser rue del Cerrito.

AVIS.

Les Dames Françaises, qui se sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour diminuer les fatigues auxquelles elles se sont généreusement soumises, une souscription à domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mme. Viglezzi, rue Rincon.

AVIS.

On desire trouver un français qui voudrait se charger de perfectionner deux enfants un de 13 ans et l'autre de 10 dans l'écriture et l'arithmétique. S'adresser rue del Cerrito, ou rue Itzaingó, celui qui le désire n'a qu'à se présenter pour y faire les conditions.

AMA DE LECHE.

Una Italiana desea un niño para criar, la persona que la necesite para dicha ocupacion ocurra al Cuartel de los Italianos, en la de la Buena-Vista, ó en casa del Sr. Doneta en donde darán razon.

AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue del Rincon, on achete or vie ux, argent et cuivre.

HOPITAL FRANCAIS.

On souscrit pour l'hôpital français chez M. Viglezzi, rue del Rincon.

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé :

INSTRUCTIONS D'INFANTRIE,

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extraits de la dernière édition de Valence, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la crosse.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Don esch ou chez Varola, place de la Constitution

AVIS.

Une souscription pour l'hôpital français est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue Colon (ancien consulat).

AVIS IMPORTANT.

On demande des ouvriers, magis et manoeuvres pour l'hôpital Français. S'adresser maison neuve de D. Juan Maria Perez, à côté du marché. On désire qu'ils fassent partie des Volontaires Français. Ils seront exemptés de service, et leur ouvrage leur sera payé.

VENTE.

On désire vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de MM. Richard et Demet, situé rue de la Fétération (Plaza), à 2 1/2 cuadras de la place de la Victoire.

S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de Treinta y tres en face du café du Commerce.

On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

AVIS AU PUBLIC.

M. Frédéric, traiteur, rue del Cerrito, prévient les personnes qui voudraient bien l'honneur de leur confiance qu'il continue comme auparavant à prendre des pensionnaires en ville, et qu'il fera de son mieux pour les contenter.

Il a été perdu le 6 mai un porte cigares en paille contenant une papelette et un certificat d'exemption de service au nom de Théard Gilbert Antoine. — La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au Bureau de journal; il aura une récompense, s'il l'exige.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue Sarandí; maison Pernin à côté de la Police en face le magasins du *Pavillon Français*.

Le Gérant Jb. REYNARD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jb REYNARD.